

## **Les usages sociaux d'internet au sein du mouvement altermondialiste entre promesses et réalités**

Par **Éric GEORGE**, professeur, département de communication, Université d'Ottawa et chercheur, Groupe de recherche interdisciplinaire sur la communication, l'information et la société (GRICIS)

Adresse de courriel : [eric.george@uottawa.ca](mailto:eric.george@uottawa.ca), Adresse de site : <http://aix1.uottawa.ca/~egeorge/>

Le 20<sup>e</sup> siècle a été, entre autres, caractérisé par le large déploiement d'un nombre considérable de moyens de communication, de la presse écrite à internet en passant par le cinéma, le téléphone, la radio et la télévision. Ces développements ont permis une telle croissance des échanges informationnels et culturels, surtout dans les pays les plus riches de la planète, que nos sociétés peuvent être de plus en plus caractérisées par la place qu'y tiennent les pratiques de communication médiatisées par des objets techniques. Cette tendance a été accompagnée d'une forte croissance des propos portant sur les relations entre les médias, les techniques de l'information et de la communication (TIC) et la société. Notamment à partir des années soixante-dix, la « société de l'information » promise a été annoncée comme étant porteuse de nombreux atouts, notamment autour d'un thème récurrent : celui de la démocratie. Les TIC constitueraient autant de moyens susceptibles de pallier les inconvénients dus à la taille importante des sociétés modernes en favorisant l'instauration d'une certaine dose de démocratie directe venant compléter la démocratie représentative (lire par exemple Nora et Minc, 1978, Sola Pool, 1983, Dertouzos et Moses, 1983, McLean, 1989).

Ces discours ont été plus présents que jamais à partir de la moitié des années 90 à l'occasion du développement d'internet. Des chercheurs ont estimé que l'histoire sociotechnique du réseau informatique témoignait que celui-ci était porteur de valeurs démocratiques. Si l'on en croit Jean-François Tétu et Françoise Renzetti, les principes qui ont présidé à l'évolution d'internet ont favorisé la liberté et l'égalité des usagers, le réseau pouvant être considéré comme « l'armature d'une démocratie internationale scientifique » (1995, p.192). Les Requests for Comments (RFC) symboliseraient bien la coopération entre membres d'un « collège invisible » dont l'existence repose sur des intérêts communs. À partir de ce type de travaux, des extrapolations ont été faites au sujet du rôle d'internet dans l'ensemble de la société. Pierre Lévy (1997, p.122) et Mark Poster (1997, p.222) estiment par exemple que le cyberspace est un lieu d'échanges communicationnels où les notions de production et de consommation pourraient même disparaître suite à l'appropriation généralisée des moyens de production de l'information par les usagers. À l'opposé, Vincent Mosco estime que les discours optimistes sur la « société de l'information » contribuent à cacher la concentration du pouvoir entre quelques grandes entreprises transnationales (1998). En mentionnant les travaux de Robert McChesney (1994), il rappelle que bien des discours ont été tenus sur l'appropriation citoyenne de la radio avant que celle-ci ne devienne essentiellement un support de publicité. L'histoire pourrait-elle se répéter aujourd'hui ?

Tout en prenant connaissance de cette littérature scientifique, nous avons constaté qu'à partir des luttes réussies contre le projet d'accord multilatéral sur l'investissement (AMI) abandonné en 1998 par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris et

contre la rencontre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) organisée à Seattle en 1999, un mouvement « altermondialiste » s'est progressivement formé. Composé de groupes militants d'origines diverses et qui ont des sujets d'intérêt variés mais qui font porter fondamentalement leur critique sur les systèmes capitaliste et démocratique, ce mouvement serait caractérisé par une organisation réticulaire qui correspondrait aussi aux formes prises par le capitalisme (voir à ce sujet Chiapello et Boltanski, 1999, p.434-435 et Negri et Hardt, 2004, p.112-113), ainsi qu'à celles du réseau informatique. Et, si l'on en croit Manuel Castells (2001), internet continuerait de correspondre au mouvement social, a-centré, non-hiérarchique et réseautique, ce qui favoriserait largement le développement d'un cyberactivisme.

Ces éléments de réflexion ont donc contribué à alimenter les recherches que nous avons effectué, tout d'abord dans le cadre d'une thèse de doctorat (George, 2001) puis en tant que professeur-chercheur<sup>1</sup>. Depuis 1998, nous avons tout d'abord analysé la façon dont plusieurs acteurs sociaux — des institutions publiques nationales et internationales d'une part, des composantes des mouvements sociaux d'autre part — ont utilisé internet afin de promouvoir le projet d'accord multilatéral sur l'investissement ou de lutter contre celui-ci. Nous nous sommes ensuite intéressés aux usages développés au sein du mouvement international ATTAC (Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens), présent dans une cinquantaine de pays et souvent présenté comme un modèle des nouvelles formes de mobilisation à l'échelle internationale. Dorénavant, nous élargissons notre recherche à diverses composantes du mouvement altermondialiste, notamment à partir des collectifs présents au Québec et en Ontario.

En ce qui concerne la méthodologie, précisons que pour mener à bien nos recherches, nous avons adopté une position épistémologique critique faisant place au doute. Comme l'affirme Anthony Giddens, « bien que ses créateurs (à savoir les créateurs de la modernité) aient cherché à remplacer les dogmes pré-établis par des certitudes, la modernité implique dans les faits l'institutionnalisation du doute » (1994, p.183). Et comme le dit Étienne Balibar, « on ne peut vraiment entrer dans l'avenir qu'en faisant à chaque instant la critique minutieuse du passé » (1992, p.13). Mais approche critique et doute ne peuvent être combinés ensemble que si la critique s'applique aussi à sa propre démarche. Comme l'écrit Jean-William Lapierre, « une pensée authentiquement critique est d'abord autocritique. Elle met en examen ses propres postulats et choix idéologiques afin de se prémunir contre l'abus dogmatique et les excès polémiques » (2000, p.82). Seule une patiente accumulation de travaux empiriques s'appuyant sur diverses approches théoriques et méthodologies de recherche permettra d'aller plus loin tout en continuant à séparer ce qui témoigne effectivement de l'observé et ce qui relève d'une quête vers un idéal. Comme l'écrit Serge Proulx, « l'ambivalence des potentialités sociopolitiques d'Internet appelle une posture épistémologique nuancée de la part des observateurs : celle-ci doit être marquée à la fois par une *ouverture* vers les possibilités que peuvent amener la technique et en même temps, l'on se doit de rester vigilants et *critiques* face aux illusions sociales que le déploiement de la technique peut engendrer » (2000, p. 253). C'est pourquoi chaque thématique traitée dans cet article sera abordée en termes de promesses mais aussi en tenant compte d'observations qui témoignent aussi de l'existence de limites.

Nous avons donc travaillé sur les liens entre technologies de l'information et de la communication (TIC) et démocratie en nous intéressant plus spécifiquement aux différents

---

<sup>1</sup> Nous avons obtenu une subvention pour 2004-2005 auprès de la faculté des arts de l'Université d'Ottawa.

services du réseau internet – notamment la toile (web) et les échanges en mode asynchrone (courriel, listes de distribution (listserv) – et à la prise de parole citoyenne dans l'espace public à travers l'implication dans des groupes militants. En conséquence, c'est la dimension participative de la démocratie qui retient notre attention. À l'instar de certains partisans de ce courant comme Benjamin Barber (1997), Crawford Brough Macpherson (1985) et Philip Resnick (1984), nous voyons dans la participation élargie des citoyennes et des citoyens un moyen de régénérer la démocratie. Nos recherches nous ont conduit par ailleurs à refuser tout déterminisme d'ordre technique ou social. Nous préférons parler aujourd'hui en termes de conjonction entre, d'une part, le développement d'un réseau mondial qui permet de connecter, du moins potentiellement, tous les ordinateurs entre eux ; et de l'autre, l'émergence de nouvelles pratiques citoyennes. Nous allons aborder ci-dessous les principaux enseignements de nos recherches effectuées entre 1995 et 2001. Après quoi nous aborderons brièvement quelques pistes sur lesquelles nous avons travaillé en 2004 et 2005.

## **Synthèses des enseignements issus de nos recherches**

Voici donc une synthèse des enseignements issus de nos recherches à partir des thèmes suivants : (1) un contenu plus diversifié, voire plus critique (2) un outil susceptible de favoriser les organisations non hiérarchiques (3) d'un réseau transfrontières à des pratiques de communication internationale (4) les inégalités d'appropriation de la technique, (nouvel) enjeu (5) culture démocratique et pratiques communicationnelles (6) des différences entre information et connaissance et de l'importance de cette dernière (7) le temps, ressource rare.

### **Un contenu plus diversifié, voire plus critique**

Lorsque nous portons notre attention sur les médias et les TIC en tant qu'espace public, nous faisons référence à ce dernier en tant que lieu spécifique d'exposition du discours<sup>2</sup>. Il est d'ailleurs parfois question d'espace médiatique. De nombreux travaux, parmi lesquels ceux de Jürgen Habermas (1962, 1990), d'Yves de la Haye (1984) et de Bernard Miège (1995, 1997) ont porté depuis les années 60 sur la marchandisation progressive de cet espace public. Bernard Miège rappelle que l'espace public s'est tout d'abord développé autour de la presse d'opinion, souvent réprimée par les autorités politiques et produite selon des critères qui ne relevaient pas de la logique de la marchandisation, voire même capitaliste. Le deuxième modèle est né avec le développement de techniques de production plus modernes, l'alphabétisation d'une partie importante de la population, et l'apparition de la publicité commerciale, un ensemble de facteurs qui a favorisé la marchandisation de la presse. Le troisième modèle s'est développé dans un autre cadre que l'écrit, à savoir l'audiovisuel. Les trois médias situés au centre de ce modèle sont le cinéma, la radio et la télévision. Par rapport aux deux modèles précédents, celui-ci est caractérisé par une place relativement faible de l'information par rapport au divertissement en termes de contenu, voire par l'introduction d'une dimension ludique au sein de programmes qui avaient au départ une ambition informative. Enfin, Bernard Miège introduit un quatrième modèle, celui des « relations publiques généralisées » (1995, p.167) qu'il a commencé à mettre en évidence avec Yves de la Haye dans les années quatre-vingt. Ce modèle englobe l'ensemble des politiques de communication effectuées par les autorités politiques, les entreprises et les organismes de la

---

<sup>2</sup> Alors que si l'on parle de public sphere, on fait plutôt référence au principe constitutif d'une action politique que l'on reconnaît comme étant démocratique et qui n'a pas forcément de localisation précise et stable.

société civile. Encore une fois, d'après Bernard Miège, on s'éloigne un peu plus de toute possibilité d'affrontement entre les arguments, « les relations publiques généralisées mettant l'accent sur les thèmes consensuels » visant « dans tous les domaines de la vie sociale, à fabriquer de l'adhésion » et à tendre « à s'adresser surtout aux individus/consommateurs/citoyens, de préférence aux groupes et aux "audiences" » (ibid., p.168)<sup>3</sup>.

Au fil des années, nos analyses nous ont amené à conclure qu'internet participe en effet au double processus d'industrialisation et de marchandisation de l'information et de la culture (1999). Par ailleurs, on peut considérer en effet les usages du réseau développés au sein des organisations publiques, privées et associatives prennent place parmi un ensemble de techniques au service de la gestion du social et qu'ils relèvent bien du concept de « relations publiques généralisées ». Toutefois, il ne nous semble pas qu'à l'instar de l'évolution de médias comme la radio ou la télévision, internet soit forcément un moyen de communication qui favorise le compromis car la place de discours conflictuels y est notable. Celle-ci est présente dans les contenus mis en ligne par des organisations militantes. Elle l'est aussi grâce à l'ensemble du système des hyperliens qui permet d'établir des passerelles vers des contenus idéologiquement proches mais aussi opposés. Ainsi, les sites des associations altermondialistes vont « pointer » vers ceux de l'OMC, de l'OCDE, de la Banque mondiale ou du Fonds monétaire international (FMI) considérés comme les principaux acteurs du néolibéralisme.

De par leur mode de production, de par leur contenu, les usages d'internet par les activistes rappellent la presse militante des « périodes chaudes » dont parlent Jürgen Habermas (1962) et Yves de la Haye (1984). Ces utilisations d'internet sont rendues possibles pour plusieurs raisons, notamment techniques et économiques. En tant que système décentralisé, internet donne accès à un nombre considérable d'informations moins « filtrées » que sur d'autres supports de sens. Les concepteurs et conceptrices de l'hypertexte ont d'ailleurs vu celui-ci non seulement comme un moyen de stockage d'écrits interconnectés les uns aux autres, mais ils ont aussi considéré l'hypertexte comme un environnement sophistiqué de recherche d'information qui permettrait un accès nouveau à la connaissance (Pomian, 1993). Plus globalement, la configuration du réseau permet de proposer à partir de la même plateforme et des mêmes logiciels un ensemble de fonctionnalités très variées (de la transmission d'informations organisées sous forme éditoriale aux pratiques communicationnelles synchrones et asynchrones en passant par des transactions éventuellement en recevant les produits commandés par ce biais s'ils sont numérisés). De plus, les coûts sont proportionnellement moins importants que pour d'autres moyens de communication, ce qui diminue l'importance de l'une des principales barrière à l'entrée au « droit à la communication ». Toutefois, la mise en ligne d'informations représente tout de même un travail considérable. La numérisation de documents pose des questions de différents ordres : économique (en termes de coût), technique (la difficulté à numériser certains documents) et juridique (des questions de droit d'auteur). De plus, nous ne voulons pas en conclure qu'internet est nécessairement synonyme de propos critiques. Tout dépend de la façon dont le réseau est mobilisé par les acteurs sociaux et notamment les organisations militantes. Nous allons maintenant aborder ce point.

---

<sup>3</sup> Deux ans plus tard, le chercheur français a précisé sa pensée en mettant en avant trois dimensions constitutives de ce quatrième modèle (1997, p.120-126). Nous pouvons retenir ici qu'il estime que ce quatrième modèle contribue à remodeler les médias existants, qu'il s'agisse de la presse écrite ou de la télévision, les figures emblématiques des deuxième et troisième modèles.

## Un outil susceptible de favoriser les organisations non hiérarchiques

Parmi les organisations étudiées depuis 1998, nous avons constaté que c'est au sein et autour du mouvement ATTAC que plusieurs services d'internet, à commencer par la toile, le courriel et les listes de distribution, ont été le plus souvent mobilisés, à la fois en termes quantitatifs avec une utilisation de plus en plus systématique et en termes qualitatifs avec des usages de plus en plus diversifiés. L'objectif même du mouvement, à savoir produire un discours alternatif — une « contre-expertise » pour reprendre la terminologie en vigueur au sein de celui-ci — trouve avec la toile une « porte d'entrée » dans l'espace public. Par ailleurs, dans le cadre d'une association où est mise en avant l'idée selon laquelle la démocratie participative constitue un idéal où l'accent doit être mis sur l'effet éducatif de la participation, la production même du discours doit être le fait de l'ensemble des composantes, tant en France où elle est née qu'ailleurs dans le monde, aussi bien au sein du conseil scientifique que dans les comités locaux. On comprend mieux dès lors que parmi les « façons de faire », les services d'internet sont employés de façon à assurer une communication plus horizontale. En termes organisationnels maintenant, le développement rapide des usages d'internet au sein de l'association est d'autant plus important qu'ATTAC est née en 1998, c'est-à-dire à une époque où les discours sur la « société de l'information » se multipliaient et où internet avait déjà commencé à pénétrer les sphères professionnelle et domestique en France.

Les services d'internet peuvent donc y être considérés comme des catalyseurs de l'action collective. Dans certains cas, leur rôle peut même être structurant. Ainsi, l'investissement humain est considérable dans le cas des actions de traduction effectuées au sein des différentes composantes d'ATTAC dans le monde. Le site portail qui pointe vers ceux des différentes composantes nationales est entièrement décliné en cinq langues, l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français et l'italien, une pratique qui est rare, et ce même au sein des composantes de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) où certains documents ne sont présents qu'en langue anglaise. La dimension internationale du site se constate aussi à la présence d'un grand nombre de documents proposées dans d'autres langues que les cinq mentionnées ci-dessus, y compris dans certaines langues très parlées dans le monde mais qui le sont dans des pays où il n'y a pas (encore ?) d'associations : c'est par exemple le cas du mandarin (Chine) et de l'hindi (Inde). Et puis, il y a donc les sites nationaux qui peuvent aussi être déclinés en plusieurs langues. C'est par exemple le cas d'ATTAC Allemagne et d'ATTAC France. Ce travail est rendu possible parce que plus de 800 personnes consacrent au moins deux heures par semaine à travailler sur des traductions en une vingtaine de langues sur le site international. Or, les échanges de documents ne seraient guère possible sans internet.

L'appropriation sociale intensive et diversifiée des services peut donc avoir des conséquences importantes au sein de l'organisation sur la façon dont celle-ci participe à l'espace public. C'est le processus même de production de l'information qui change partiellement. En effet, si l'appropriation sociale a été effectuée au service des objectifs de l'association en termes de participation à l'espace public, on peut estimer qu'en retour, cette appropriation sociale a eu une influence non seulement sur les moyens mobilisés mais aussi sur le plan organisationnel, voire dans une certaine mesure, sur les objectifs de l'association, comme en témoigne, entre autres, la politique en matière de traduction, qui n'était pas prévue au départ par les initiateurs de l'association au sein et autour de la revue « Le Monde diplomatique ». C'est la formation des

usages d'internet qui a structuré la façon dont ce type d'activités s'est développé au sein de l'association. En revanche, certaines des activités se sont développées de façon plus traditionnelle sans qu'il ne soit fait appel à internet, du moins au départ, mais la situation a changé suite à l'introduction progressive du réseau informatique. Nous l'avons notamment constaté à propos du travail du conseil scientifique du mouvement.

Plus généralement, l'ensemble des déclinaisons d'ATTAC, qu'il s'agisse des associations nationales, des comités locaux ou des regroupements internationaux, constituent des structures en réseaux caractérisées par le très grand nombre d'enchevêtrements. L'utilisation d'internet favorise la mise en place de ce type de structures souples et hétérogènes, mais rien n'indique qu'elle l'implique. Utiliser la toile comme un « simple » moyen supplémentaire de transmission de l'information comme l'ont fait la quasi-totalité des organismes que nous avons étudié à l'occasion des discussions sur l'AMI n'implique aucun changement majeur dans l'accès à l'espace public. En revanche, un développement d'usages intensifs et variés peut favoriser l'émergence de nouvelles structures et une recomposition du système de production de l'information mise à disposition dans l'espace public. Si de nouvelles formes de mobilisation comme ATTAC s'approprient plus rapidement et plus complètement les services d'internet, c'est incontestablement et simultanément parce qu'elles ont moins tendance à reprendre à leur compte les formes de mobilisation traditionnelle, parce que leurs réflexions sur la démocratie les amènent en effet à opter pour des structures qui sont par exemple moins centralisées, plus déléгатives, mais aussi, on a trop tendance à l'oublier, parce qu'elles n'ont pas le choix dans une certaine mesure, notamment pour des raisons économiques à une époque où les financements sont de plus en plus difficiles à trouver.

Cela dit, lorsqu'on observe dans d'autres organismes militants que les usages d'internet sont moins développés, doit-on pour autant conclure à un « retard » ? Il nous semble que l'argument du « retard » relève d'une analyse qui fait fi de la façon dont les organisations s'approprient internet, cette façon dépendant non seulement de critères d'ordre technique mais aussi de facteurs liés à leurs objectifs, à leurs « façons de faire » et à leurs modes d'organisation. Nous allons voir ci-dessous que même au sein d'ATTAC, les situations peuvent différer selon les pays.

#### D'un réseau transfrontières à des pratiques de communication internationale

La présence « rapprochée »<sup>4</sup> de sites web par le biais de l'utilisation des hyperliens peut être également intéressante dans le cadre d'une compréhension plus grande des points communs et des différences entre sociétés. Un nombre de contenus mis en ligne ainsi que les hyperliens qui sont faits entre eux témoignent de nouvelles formes de communication à l'échelle internationale. La mise en ligne et l'envoi de documents traduits dans le plus grand nombre de langues possibles permet par exemple de constater que certaines problématiques peuvent concerner aussi bien des régions et des pays que des continents, voire la totalité de la planète. De plus, les échanges entre citoyens et citoyennes de plusieurs pays nous semblent très importants à suivre parce qu'ils permettent de dénaturer des situations et de montrer que celles-ci sont des constructions sociales. Ces échanges ne représentent-ils pas un moyen de comparer les façons dont les systèmes dans lesquels nous vivons, le capitalisme postfordiste et la démocratie représentative, se

---

<sup>4</sup> Il s'agit là d'une métaphore par rapport à la proximité spatiale. Ici, les contenus sont proches parce qu'ils sont séparés par un faible nombre de clics de souris.

déclinent différemment selon les sociétés en fonction des histoires et des cultures tout en présentant des points communs ? Les institutions n'apparaissent-elles pas dès lors plus qu'auparavant comme des constructions qu'il est possible de discuter, de remettre en cause en tant que citoyens et citoyennes ? Le fait de s'intéresser à des politiques menées dans d'autres pays sur des questions partagées ne constitue-t-il pas le premier pas vers un intérêt pour des politiques communes ? À toutes ces questions, nous sommes tentées de répondre positivement.

Doit-on conclure à la formation d'un nouvel acteur, « un public transnational » ? Lorsqu'il analyse les transformations structurelles de l'espace public, John Keane (1995) met l'accent sur la fin de la domination d'un espace public national lié à la radio, à la télévision, aux journaux et aux livres. Cette hégémonie est, selon lui, remise en cause par une multiplication d'espaces de communication organisés en réseaux qui ne sont pas directement liés au territoire (ibid., p. 8). Plus prudent, Marc Raboy estime tout de même que « les nouveaux réseaux globaux de communication alternative ont [...] un rôle particulièrement important à jouer » dans la constitution d'un public transnational (1999, p. 66). Il reste dès lors à savoir si de nouvelles pratiques sociales vont vraiment se mettre en place suite aux nouvelles possibilités induites par les TIC. Internet aide manifestement à ce que certains débats aient lieu à une échelle internationale, mais peut-il être pour autant compris comme un espace public vraiment planétaire ? On peut s'interroger à ce sujet tellement les inégalités sont importantes. Plusieurs barrières, qui relativisent la création d'un véritable espace public international, voire mondial, sont importantes à considérer à commencer par celle de l'accès au réseau. L'implantation de nouveaux dispositifs techniques communicationnels dans le cadre d'une économie où seul le client solvable est considéré, est toujours facteur d'inégalités en termes d'accès, du moins en l'absence de véritable politique de service public (ou universel). D'ailleurs, à l'échelle internationale, les chiffres du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sont éloquentes. En 2000, plus de 75% des internautes vivaient dans un pays de l'OCDE alors que cette « zone » correspond aux pays les plus riches et comprend seulement 14% de la population mondiale (PNUD, 2001, p. 40).

Ces inégalités de l'accès à internet se constatent aussi dans une certaine mesure en ce qui concerne la production même de sites web. C'est dans les pays où internet concerne une population non négligeable qu'il est possible d'établir un lien entre le dynamisme général des associations et leur présence sur le réseau. Cette tendance a pu être observée non seulement en France mais aussi en Suisse, où est née la deuxième association nationale. À l'intérieur de ce pays, les groupes locaux les plus dynamiques, généralement les groupes francophones, à commencer par celui de Genève, sont aussi ceux qui ont été très rapidement les plus présents sur la toile. Dans le cas du Québec, le développement du site a été effectué au moment où l'association tenait son premier congrès en 1999. Dans les pays où le nombre de personnes connectées est moins important, le lien entre les activités générales et celles qui sont menées sur internet est donc moins systématique. C'est notamment le cas des sites en Afrique qui sont peu développés. Celui du Sénégal n'a par exemple presque pas été modifié au cours de ces cinq dernières années (entre 2000 et 2005). Toutefois, lorsqu'il a été jugé utile de créer un site sur la toile, une attention particulière a été portée sur la mise en ligne d'un contenu qui puisse être consultable avec n'importe quel navigateur, même uniquement textuel, afin de tenir compte des inégalités en termes d'accès.

Par ailleurs, si l'étude des échanges sur plusieurs listes de distribution lancées au sein du mouvement nous a conduit à conclure à l'émergence d'échanges communicationnels internationaux qui peuvent nous aider à mieux faire comprendre à la fois nos points communs et nos divergences, elle a aussi révélé que toute comparaison internationale faite par un internaute demande beaucoup de temps de rédaction à cause de la difficulté à tenir compte de la différence des contextes, à la fois en termes de vie quotidienne et d'un point de vue institutionnel. On peut comprendre – et ce au-delà des problèmes de langue qui demeurent un obstacle important pour de nombreux internautes – qu'il y a finalement peu de débats impliquant des internautes de plusieurs pays, malgré l'intérêt de créer progressivement des espaces publics internationaux.

De plus, internet peut être mobilisé à plusieurs échelles comme tous les autres moyens de communication. Toutefois, il ne peut y avoir de séparation nette entre l'échelle à laquelle les débats s'organisent et celle à laquelle les décisions politiques sont prises ; ce qui nous renvoie au passage d'une gouvernance politique où l'État demeure central à une gouvernance techno-économique où les organisations supranationales se voient attribuer un rôle croissant (voir Bourque, Duchastel et Pineault, 1999). À ce sujet, les groupes militants semblent partagés. À travers leurs actions, un certain nombre d'entre eux tentent d'empêcher un déplacement des lieux de la discussion, des rapports de pouvoirs et de la production des compromis entre les acteurs sociaux. Ils mettent l'accent sur l'importance d'un retour du politique à l'échelle des États – voire des regroupements d'États à l'instar de la construction européenne – en rappelant que la légitimité politique se situe avant tout à ce niveau-là. Ils s'adressent donc de façon prioritaire aux responsables politiques des États. Dans cette perspective, l'espace public créé par les pratiques de communication internationale permet surtout de faire des comparaisons. Une autre position militante consiste à accepter le déplacement des lieux de la discussion, des rapports de pouvoirs et de la production des compromis entre les acteurs sociaux en se plaçant parfois directement à l'échelle planétaire. C'est dans ce cas que l'espace public créé par les pratiques de communication internationale devient à proprement parler transnational car il s'agit alors d'aborder des questions et d'envisager des politiques à un niveau directement planétaire.

### Les inégalités d'appropriation de la technique, (nouvel) enjeu

Nous avons souligné ci-dessus l'existence d'inégalités en termes d'accès entre différents pays. Ces inégalités existent aussi à l'intérieur même des pays les plus riches. On comprend dès lors que des activistes membres d'associations qui mettent l'accent sur la croissance des inégalités économiques et sociales à travers le monde soient sensibles à ces différentes modalités de creusement des inégalités liées aux TIC. Il s'agit pour eux de ne pas défavoriser les personnes non-branchées. Cela nécessite par exemple qu'elles aient accès à la documentation des associations militantes en version papier, les coûts de reproduction pouvant éventuellement être décentralisés grâce à la mise en ligne systématique des contenus. Il peut aussi y avoir nomination de responsables chargés de faire circuler l'information vers les personnes non-branchées.

Mais les inégalités en termes d'accès ne sont pas les seules. À des fins d'analyse, nous devons aussi tenir compte des différences dans les façons de s'approprier le dispositif technique. Les travaux consacrés à l'appropriation sociale des TIC menés depuis les années 80, notamment dans les pays francophones, concluent à la nécessité d'une certaine alphabétisation à l'informatique et à la communication électronique incluant l'appropriation de l'outil par l'utilisateur. Certes, certaines situations ne peuvent plus être décrites à partir de termes opposés (binaires) — tels que



production/consommation, actif/passif, expert/non-expert — mais doivent être finement analysées à partir du principe que toutes les situations peuvent dorénavant exister sur un *continuum* des possibles. Mais cela ne signifie pas pour autant que l'accès à l'espace public est largement démocratisé grâce à internet. Tout au long de nos recherches, nous avons constaté que les inégalités entre individus sont nombreuses et dues à l'existence de postures très diversifiées vis-à-vis du réseau informatique : de la posture très active (avec création de site personnel, collaboration à un site collectif, élaboration d'une lettre d'information diffusée par *listserv*, pratique régulière du courrier électronique et des échanges en groupe grâce aux listes et forums de discussion, aux chats, etc.) à la posture plus passive (de la « simple » navigation sur la toile et de la participation passive à la lecture de courriels issus de listes et de forums de discussion). Cela ne signifie d'ailleurs pas que les personnes qui s'inscrivent dans ce dernier cas de figure adoptent une attitude entièrement passive, ne serait-ce que parce que leur utilisation d'internet peut donner lieu à d'autres échanges communicationnels par ailleurs. Pourtant, leurs pratiques ne contribuent pas, en tout cas directement, à enrichir le contenu du réseau.

De plus, nous avons constaté que les habiletés techniques peuvent aussi favoriser certains internautes par rapport à d'autres. La technique joue par exemple un rôle important dans la structuration des échanges électroniques par le biais des listes de discussion, et ce au moins à deux niveaux. Premièrement, la technique, entendue au moins autant en termes logiciels que matériels, peut être considérée comme habilitante et comme contraignante (Proulx, 1999). Ainsi, avons-nous remarqué des contraintes liées à l'origine anglophone d'internet. L'ensemble de ces situations — ratages dans l'opération de désabonnement, mauvais adressage des réponses, reprise de nombreux propos tenus précédemment dans les messages — a été dénoncée plus ou moins régulièrement par certains abonnés-ées visiblement irrités par ces pratiques. Plus ou moins directement, les aspects techniques deviennent alors le sujet même des conversations. Dans une certaine mesure, on retrouve ici une sorte de méta-communication. Ces discussions sont parfois importantes car il demeure plusieurs choix, à la fois en termes de services à privilégier plutôt que d'autres — la liste de discussion ou le groupe de nouvelles par exemple — et en termes de configurations des services. Pour témoigner de cette caractéristique de l'Internet en tant que système technique, on utilise parfois le terme de « plasticité ».

Cette notion a été introduite dans le cadre des travaux qui remettent en cause la coupure entre les phases de l'innovation et de l'appropriation, notamment dans les cas où l'on constate qu'une partie des utilisatrices et des utilisateurs participent également à la conception des moyens de communication. Ce fût d'ailleurs historiquement le cas d'internet, les caractéristiques techniques essentielles du système ayant été mises au point par des conceptrices et des concepteurs qui étaient également des utilisatrices et des utilisateurs, qui plus est, employaient le Net en tant que moyen de communication pour améliorer justement le fonctionnement de celui-ci. Le réseau était donc à la fois leur objet et leur moyen de travail. Les Requests for Comments (RFC) témoignent du processus de coopération entre chercheurs-ses. Dorénavant, des développements tels que celui du logiciel libre Linux (Terminal, 2000) ou d'internet Relay Chat (IRC) (Latzko-Toth, 2000) nous fournissent des exemples de remise en cause de la séparation nette entre conception et utilisation, entre phases de l'innovation et de l'appropriation. Toutefois, nous avons également remarqué que ces choix qui contribuent, par exemple, à influencer les dynamiques des échanges sur les listes de discussion ne sont discutés que par une petite minorité des abonnés-ées. Pour la plupart d'entre eux, il semble bien que la technique constitue une donnée incontournable avec laquelle il faut compter. Nous sommes bien là dans le registre de l'appropriation, plus dans celui de l'innovation.

## Culture démocratique et pratiques communicationnelles

Ci-dessus, nous avons envisagé l'hypothèse que certains activistes utilisent leur connaissance technique d'internet à des fins personnelles, notamment dans le cadre de débats sur des listes de discussion. Pourtant, l'idée que les échanges par ordinateurs remettent en cause les hiérarchies a été répandue au point de devenir l'une des plus présentes dans la littérature scientifique selon Steve G. Jones (1998, p.27). Certes, dans les listes de discussion militantes, rares sont les personnes qui font état de leur formation et de leur situation professionnelle pour légitimer leur argumentation. Devrait-on pour autant conclure que nous assistons à des modèles d'échanges horizontaux ? Il convient encore une fois d'être prudent avant d'apporter toute réponse trop tranchée. Dans une certaine mesure, les internautes mettant rarement en avant leur statut social, la réponse est positive. Mais on peut se demander si cette absence de précisions sur le statut social n'est pas liée à une relative homogénéité sociale quant au profil des abonnés des forums de discussion étudiés. De plus, nous avons constaté bon nombre de cas de « violence symbolique » pour reprendre le concept de Pierre Bourdieu. L'observation des dynamiques communicationnelles dans le cadre des échanges électroniques nous a d'ailleurs amené à conclure que l'établissement d'un minimum de règles était nécessaire pour permettre les échanges d'argumentations en conciliant à la fois les valeurs de liberté d'expression et d'égalité devant l'expression. On retrouve ici l'approche habermassienne récente de l'espace public, l'accent étant mis sur les procédures qui favorisent l'échange des arguments. Si la raison ne produit pas forcément de réponse à toutes les questions, elle peut au moins fournir un cadre pour la discussion. Jürgen Habermas juge en effet que si aucune confiance en une raison essentialiste n'a survécu, on ne peut cependant se passer d'une raison procédurale, capable d'engager un procès à l'encontre d'elle-même, d'une raison pratique, médiatisée par le langage, fondée sur la communication et portée par le *telos* de l'entente (1997b).

Ce que Jürgen Habermas pose comme postulat et qui est lié à l'existence d'une culture démocratique partagée n'est pourtant pas toujours vérifié. Le processus même de formation des règles portant sur les échanges électroniques pose problème, notamment sur des listes dont le fonctionnement n'est pas encadré dès leur lancement par des règles strictes. Faudrait-il en conséquence renier la raison ? Au contraire, nous préférons suivre Lucien Sfez lorsqu'il écrit qu'il importe d'assurer « une meilleure distribution de la raison. Ce n'est pas la faute de la raison si se développe la domination, mais parce que au contraire, la raison est mal distribuée et qu'en conséquence l'action communicative se situe à la marge » (1993, p.1644). Le renforcement, l'élargissement de la démocratie ne doit pas seulement être un objectif pour des associations militantes. La démocratie doit aussi être considérée comme une « façon de faire ». Or, cela ne manque pas de poser en effet des problèmes spécifiques — supplémentaires — par rapport à l'utilisation d'internet qui est encore un moyen de communication relativement nouveau pour la plupart des personnes qui s'expriment.

Comme l'écrit Bernard Miège (1995, 1997), au fur et à mesure que l'espace public s'ouvre, il accepte une différenciation de plus en plus importante entre les personnes qui y participent. En effet, avec l'accroissement du nombre de personnes connectées, internet participe à l'ouverture progressive de l'espace public mais la répartition des prises de parole entre abonnés-ées demeure toujours très inégale. Dès lors, l'absence totale de modération ne peut pas être considérée comme une garantie de liberté d'expression. La nécessité de se donner un certain nombre de règles qui

doivent à la fois avoir une certaine pérennité dans le temps et pouvoir être remises en question périodiquement semble donc donner raison aux fondateurs d'internet. On pense par exemple aux auteurs de la Netiquette, le RFC 1855. Et pourtant, d'après nos observations, les normes proposés par les scientifiques à l'origine du développement d'internet ne sont pas ou peu inscrites dans les utilisations de la part d'une population plus diversifiée. Celles-ci sont même la plupart du temps méconnues, et ne sont évidemment pas non plus discutées par les nouveaux internautes. Selon Jacques Berleur et Tanguy Ewbank de Wespim qui ont travaillé sur un ensemble très vaste de documents de toutes origines qui ont pour ambition de contribuer à la gouvernance d'internet, cette constatation est d'ailleurs tout à fait normale (2001).

Certes, les documents, tels que le RFC 1855 proposent un certain nombre de principes intéressants qui s'appuient sur une approche normative qui relève de la déontologie au sens kantien du terme. En revanche, ils pèchent le plus souvent par l'absence complète de sanction, voire de transparence dans la façon dont ils ont été édictés. De plus, ils ont souvent été conçus par des informaticiens et des informaticiennes qui n'ont manifestement pas tenu compte de la dimension éminemment sociale de l'appropriation de la part d'une population de plus en plus diversifiée. Or, comme l'écrit Pierre Bourdieu, « les propriétés formelles des œuvres ne livrent leur sens que si on les rapporte, d'une part, aux conditions sociales de leur production — c'est-à-dire aux positions qu'occupent leurs auteurs dans le champ de production — et d'autre part au marché pour lequel elles ont été produites (...) et aussi, le cas échéant, aux marchés successifs sur lesquelles elles ont été reçues » (1982, p.165). C'est en tenant compte de cette analyse que les promoteurs d'éventuelles normes à venir pourront les édicter dans une perspective de régulation des échanges sur internet. De plus, afin que cette régulation soit démocratique, il faudra faire en sorte que « tous participent à l'élaboration des textes auto-réglementaires, qu'ils soient sujets actifs ou sujets passifs de cette activité » (Berleur et Ewbank de Wespim, 2001, p.40) ; tout en pariant inlassablement sur le partage d'une certaine culture démocratique.

#### Différences entre information et connaissance et importance de cette dernière

Jusque là, dans notre propos, nous avons essentiellement parlé d'accès – au sens large – à l'information et aux pratiques de communication sur internet. Il importe aussi de dire qu'un contenu présent sur internet n'est pas forcément débattu publiquement. L'ensemble des dossiers abordés dans le cadre d'organismes comme l'OMC ou l'OCDE sont de plus en plus complexes, tant du point de vue du contenu que des procédures de fixation des ordres du jour et des procédures de négociation, ce qui les rend particulièrement opaques. De plus, les questions cruciales abordées dans le cadre d'événements comme les forums sociaux mondiaux, la financiarisation de l'économie par exemple, peuvent paraître très abstraites pour beaucoup de citoyens et de citoyennes. Il ne faut donc pas confondre les termes « information » et « connaissance ». Pour devenir une connaissance, une information doit être contextualisée et avoir un sens. Comme le dit Carlo Vercellone, la connaissance repose sur une « capacité cognitive d'interprétation et de mobilisation de l'information qui en tant que telle demeure autrement une ressource stérile » (2004). De plus, une partie de la connaissance demeure impossible à codifier et pose ainsi la question de l'importance de la médiation humaine, que cette dernière ait lieu en face-à-face ou par le biais de dispositifs techniques communicationnels. Si on parle parfois d'automédiation au sujet d'internet, bon nombre d'associations militantes comme ATTAC constituent plutôt de nouvelles formes d'intermédiation. Le rôle des chercheurs et des journalistes demeure d'ailleurs non négligeable dans ces organisations, même si leur domination

dans le domaine de la transmission de connaissances est remise en cause. Ce n'est pas la frontière entre détenteurs/détentrices du savoir et non détenteurs/non détentrices du savoir qui devient non pertinente, mais c'est plutôt le fait que cette frontière repose uniquement sur le statut.

La notion d'« autonomie » revient souvent dans les discours des associations comme ATTAC qui se considèrent comme participant au « mouvement d'éducation populaire ». On retrouve ici la conception de Cornelius Castoriadis qui estime qu'un individu autonome est une personne « qui n'agit, autant que c'est possible, qu'après réflexion et délibération. S'il n'agit pas comme cela, il ne peut pas être un individu démocratique, appartenant à une société démocratique » (1990, p.23). C'est là qu'intervient l'éducation : « [...] nous ne pouvons pas soumettre la totalité des individus de la société à une psychanalyse. D'où le rôle énorme de l'éducation et la nécessité d'une réforme radicale de l'éducation, pour en faire une véritable *païdaïa* comme disaient les Grecs, une *païdaïa* de l'autonomie, une éducation pour l'autonomie et vers l'autonomie, qui amène ceux qui sont éduqués — et pas seulement les enfants — à s'interroger constamment pour savoir s'ils agissent en connaissance de cause plutôt qu'emportés par une passion ou par un préjugé » (ibid.).

En la matière, le réseau informatique et d'autres TIC peuvent jouer un rôle important dans la circulation de l'information et l'élaboration de certaines connaissances. Ainsi, ces dispositifs techniques donnent lieu à des activités liées au traitement de l'information sur le plan cognitif. Mais il importe encore une fois de refuser toute approche déterministe, les outils mobilisés ne pouvant être dissociés des conditions sociales de leurs usages. De plus, il ne faut jamais oublier que l'ensemble des technologies contribuent toujours au creusement des inégalités, du moins à court terme. Par ailleurs, il importe de replacer ces nouvelles pratiques d'éducation populaire liées au mouvement altermondialiste et à internet dans un contexte plus vaste caractérisé par la tendance à une réflexivité plus grande de la part des citoyens et des citoyennes, ce qui conduit certains auteurs à conclure à l'émergence progressive d'une société régie dorénavant par une délibération consciente d'elle-même. Telle est par exemple l'opinion d'Anthony Giddens dans son analyse de longue portée sur la modernité (1994). Jean Mouchon va dans le même sens lorsqu'il estime qu'il y a une demande à être « plus et mieux informé, au plan professionnel comme au plan civique » (1997, p.53-54). Il s'agit pour lui d'un mouvement tendanciel résultant de plusieurs facteurs, à commencer par l'élévation du niveau d'études qui fournit à la fois des connaissances et des habitudes de raisonnement.

Mais au-delà de ces analyses, la position théorique la plus prometteuse est peut-être celle de chercheurs et de chercheuses qui travaillent sur le concept de « capitalisme cognitif » en émettant l'hypothèse de l'existence d'une dynamique de transformation de nos sociétés caractérisée par le fait que l'accumulation porterait désormais principalement sur la connaissance. Si ce concept nous semble intéressant, c'est parce que ses promoteurs rejettent toute approche réductrice qui restreindrait le domaine de l'économie de la connaissance aux activités délibérées de production de savoir, qui ferait abstraction de l'histoire, de la transformation des rapports sociaux et qui aurait finalement tendance à appréhender le savoir comme un facteur de production indépendant du capital et du travail. Cette notion nous intéresse également parce qu'il y a un refus d'adhérer à tout déterminisme technique. Comme l'explique Carlo Vercellone, les recherches menées sur le capitalisme cognitif remettent en cause les « mythes » des théoriciens de la *New Economy*. Leurs auteurs ne partagent pas non plus un certain déterminisme optimiste présent parmi les auteurs qui développent la notion de société informationnelle, à commencer par Manuel Castells, et ce pour

les trois raisons suivantes. Premièrement, la formation d'une intellectualité diffuse – qui résulte d'un processus de diffusion du savoir engendré par le développement de la scolarisation de masse et la hausse du niveau moyen de formation – a joué un rôle antérieur par rapport à celui des technologies, dont principalement internet. Deuxièmement, comme le dit Robert Boyer, « l'économie de l'information peut favoriser l'économie de la connaissance, mais ce n'est pas une propriété mécanique de la première de déboucher sur la seconde » (2002, p.99). Troisièmement, les TIC jouent un rôle ambigu car elles permettent de développer des usages qui favorisent des formes de coopération horizontales et non marchandes mais aussi des usages qui se retrouvent au « service de la poursuite d'une voie néo-tayloriste de rationalisation de la production étendant, y compris à certaines sphères du travail intellectuel, une logique d'obtention des gains de productivité fondée sur la décomposition des tâches et la recherche d'économie de temps » (Vercellone, 2004).

Le temps, ressource rare

Enfin, il importe de replacer les usages d'internet dans la perspective de la temporalité car le réseau est un dévoreur de temps. Combien de militants et de militantes ont avoué à regret qu'ils, qu'elles étaient contraintes d'arrêter, temporairement ou définitivement, leurs actions en ligne et hors ligne pour des raisons liées à leurs autres activités. Jean-Pierre Durand a de bonnes raisons de dire que si les forces sociales susceptibles de se transformer en mouvement social capable de changer l'histoire ne le font pas, c'est certes une question de moyens économiques, sociaux et culturels mais aussi une question de temps (1997, p. 157). Comme l'explique Serge Latouche, le mode de vie capitaliste explique largement le désengagement des citoyens et des citoyennes de la vie politique (1997, p. 147). On retrouve ici l'idée selon laquelle le capitalisme est non seulement un système économique mais aussi « un état de la civilisation, de la culture, des mœurs également, caractérisé par le fait que [...] l'ensemble des activités sociales tendent à se considérer ou à être considérées comme au service de l'économique » ainsi que l'a dit Jean Baechler dans un débat avec Immanuel Wallerstein (1997, p. 14). Évidemment, poser la question du temps revient à poser implicitement celle de la place des différentes activités dans nos vies quotidiennes. On en revient alors au temps qui pourrait être consacré à l'appropriation d'internet ainsi qu'à la place du militantisme dans nos vies. Une discussion sur le sujet amènerait à s'intéresser à la problématique de la répartition des richesses et de la création d'un revenu d'existence, l'un des sujets phares du mouvement altermondialiste. Mais ceci est presque une autre histoire...

## **Quelques pistes de réflexion et nouveaux résultats de recherche**

Pour poursuivre ce travail de recherche, nous avons choisi tout d'abord de sélectionner quelques pistes de recherche. Nous allons vous les présenter ci-dessous puis présenter les premiers résultats d'une recherche effectuée à la suite.

Les pistes de recherche

Nous avons retenu les quatre pistes suivantes. Premièrement, comme nous l'avons vu, internet présente des caractéristiques techniques qui ne sont pas stabilisées. Contrairement à d'autres dispositifs comme la radio et la télévision, les étapes de l'innovation au cours de laquelle les

configurations techniques sont choisies et celle de l'appropriation, au cours de laquelle se développent les usages, ne sont pas complètement dissociées. Les choix peuvent donc avoir une influence sur ce qu'il est possible de faire avec le réseau informatique. En conséquence, il faut se demander dans quelle mesure l'appropriation d'internet par les groupes militants passe par la prise de conscience de l'importance de considérer le réseau informatique non seulement comme un outil mais aussi comme un objectif en termes de mobilisation sociale, surtout à une époque où les entreprises et certaines organisations, telles que l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN), tentent de peser le plus possible sur le développement du réseau.

Deuxièmement, la période postérieure aux années 70 a été caractérisée par la formation d'entreprises d'une taille considérable, appelées tout d'abord multinationales puis transnationales. Celles-ci ont été les acteurs essentiels avec le système financier et des organisations comme la Banque Mondiale, le FMI et l'OMC du processus de mondialisation économique, ce qui a conduit à une dissociation partielle entre l'espace politique (celui des États) et l'espace économique (celui des groupes capitalistes). Dans ce contexte, des groupes et des alliances se sont formés à une échelle internationale. Dans quelle mesure internet permet-il de favoriser une coopération internationale entre des collectifs militants, que d'aucuns présentent d'ores et déjà comme l'ébauche d'une « société civile mondiale » susceptible de favoriser le développement d'instances politiques démocratiques à l'échelle internationale qui « contrebalanceraient » le pouvoir des entreprises transnationales ?

Troisièmement, de par sa structure technique décentralisée, de par le fait qu'il s'agit d'un moyen de communication relativement peu gourmand en capital, de par l'origine militante de certains des utilisateurs, individuels et collectifs, internet apparaît comme un espace d'échanges public qui permet la confrontation de points de vue plus diversifiés que les médias traditionnels, souvent présentés comme conservateurs. Mais il reste à savoir si l'« espace public numérique » est ouvert à d'autres constituantes de l'espace public, entendu de façon générale comme un « lieu » de discussion qui constitue le lien entre la société civile et l'espace politique en signalant et en problématisant les défis que celle-là ne peut relever seule et désire confier à celui-ci. Il faudrait donc savoir si les échanges au sein du réseau informatique deviennent ensuite des enjeux de débat public à une échelle plus vaste.

Quatrièmement, le mouvement altermondialiste comprend des constituantes très variées, dont certaines existent depuis un siècle environ comme les syndicats, d'autres depuis quelques décennies à l'image des groupes féministes. Il mobilise aussi des « nouveaux militants » qui orientent souvent leurs actions vers des problèmes sociaux précis, concrets et jugés importants (logement, emploi, santé, etc.), auxquels ils s'efforcent d'apporter des solutions directes et pratiques. Parallèlement à cette hétérogénéité des revendications et des terrains de lutte, certains d'entre eux essayent aussi de participer à la formation de réseaux rassembleurs qui permettent une éventuelle « globalisation » des luttes. Il importe dès lors d'étudier dans quelle mesure internet joue un rôle dans la « convergence » de ces luttes.

Nous avons commencé à nous interroger sur ces questions en demandant à Paola Loriggio, étudiante à la maîtrise (master) en communication de faire une recherche exploratoire sur ces questions à partir d'une étude de sites web consacrés à des contenus que l'on peut qualifier d'altermondialistes.

## Les premiers (nouveaux) résultats de recherche

Ce sont 67 sites qui ont été étudiés à partir de plusieurs sources, à commencer par le site de l'association canadienne Alternatives (<http://www.alternatives.ca>) et celui du Forum social mondial (<http://www.wsf.org>) et de moteurs de recherche, Google et Yahoo. De plus, les sites sélectionnés ont à leur tour permis d'identifier des hyperliens vers d'autres sites de collectifs, qui ont été ajoutés à l'échantillon. Le choix des sites a ensuite été effectué en tenant compte du fait qu'ils devaient émaner d'un collectif faisant partie du mouvement altermondialiste. En conséquence, les sites personnels n'ont pas été retenus. Quant aux collectifs retenus, tous ne se revendiquent pas comme relevant de l'altermondialisme mais d'après leurs mandats, ils participent en effet à la formation d'un mouvement social qui, sans être forcément opposé à la mondialisation, critique les dimensions économique et financière dominantes et qui met en avant des valeurs de droits humains, de justice économique, de protection de l'environnement. Dans la conclusion de sa recherche, Paola Loriggio a écrit que « dans l'ensemble, les collectifs altermondialistes n'ont pas encore appris à exploiter internet comme outil de communication et de militantisme. La plupart s'en tiennent à des usages qui rappellent un dépliant ou une carte d'affaire – soit, une transposition des anciens médias sur le Web » (2004, p.4). Elle note par exemple la place relativement faible des hyperliens vers d'autres sites sur ceux étudiés. Les collectifs, notamment ceux en réseau dont les membres sont dispersés semblent se servir d'internet avant tout pour faciliter la communication entre leurs membres. Il faut d'ailleurs noter la présence sur certains sites de sections à accès réservé. En effet, 21% des sites consultés (14/67) réservent certains contenus aux membres du collectif : pour y accéder, il faut inscrire un code d'accès à l'endroit indiqué. Ces sites remplissent donc deux fonctions : celle d'informer le public d'une part, et celle de faciliter la communication au sein du collectif d'autre part en protégeant cette partie du site. En revanche, les organisations non gouvernementales et les organismes de bienfaisance s'adressent davantage au public, dont ils sollicitent l'appui. La structure et le ton des sites reflète souvent ces buts. De plus, si presque tous les collectifs (84% ou 56/67) comprennent un certain contenu interactif, 43% de ceux-ci (24/56) n'ont recours qu'à un seul outil interactif (courriel, liste de diffusion, liste de discussion, forum usenet, clavardage) alors que 21% (12/56) en utilisent 2 et 9% (5/56) en emploient 5 et plus. Le dispositif de communication le plus fréquent est la liste de diffusion ou de discussion. Pour bien des sites, c'est la liste de diffusion qui constitue le seul contenu interactif disponible.

Cela étant dit, par rapport aux pistes de recherche abordées ci-dessus, Paola Loriggio apporte deux informations. Premièrement, internet n'est pas souvent considéré comme un enjeu. Seuls 27% (18/67) des sites s'intéressent à internet de ce point de vue. Pour certains, il s'agit d'un outil de militantisme, d'un lieu de démocratie ; pour d'autres, la Toile représente un espace à défendre contre les effets de la mondialisation. Il semblerait que les sites qui traitent d'internet comme enjeu sont plus portés à l'utilisation des contenus interactifs (ex : forums). Dans la majorité des autres cas, internet n'est pas considéré comme un enjeu mais seulement comme un outil. Deuxièmement, il y a relativement peu de références à d'autres moyens de communication. A fortiori, la critique est relativement peu présente. À peine plus d'un tiers (36% ou 24/67) des sites comprennent des analyses ou critiques de contenus médiatiques. En général, les collectifs se concentrent davantage sur leur(s) cause(s) et leurs activités, ainsi que les actes de leurs « adversaires ». La présence des autres médias sur internet semble donc peu développée.

Maintenant, pour aller plus loin, il serait pertinent de poursuivre l'analyse de type quantitatif en sélectionnant un échantillon de façon plus systématique. Il serait par ailleurs nécessaire de sélectionner un certain nombre de fiches réalisées par Paloa Loriggio sur plusieurs sites et de faire une analyse d'ordre qualitatif en s'intéressant non seulement au contenu des sites de façon plus précise mais aussi à la façon dont ces sites ont été conçus et développés et aux autres usages d'internet qui sont développés dans les collectifs retenus.

À suivre...

## Références bibliographiques

Baechler Jean et Immanuel Wallerstein, 1997, « L'avenir du capitalisme », *La Revue du M.A.U.S.S.*, n° 9 (1<sup>er</sup> semestre), p. 13-35.

Balibar Étienne, 1992, *Les frontières de la démocratie*, Paris : La Découverte, coll. Essais Cahiers Libres.

Barber Benjamin R.. 1997. *Démocratie forte*, Paris : Desclée de Brouwer, coll. Gouvernances démocratiques, 329 p. Édition originale en langue anglaise : 1984.

Berleur Jacques et Tanguy Ewbank de Wespim, 2001, « Gouvernance de l'Internet : réglementation, autorégulation, corégulation », Actes du 12<sup>e</sup> colloque du CREIS Informatique et société, Paris, du 28 au 30 mars, p. 31-44.

Boltanski Luc et Ève Chiapello, 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris : Gallimard.

Bourdieu Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris : A. Fayard.

Castells Manuel, 2001, *The Internet galaxy: reflections on the Internet, business, and society*, Oxford (New York) : Oxford University Press.

Castoriadis Cornelius, 1998, « De l'autonomie en politique. L'individu privatisé », *Le Monde Diplomatique*, p. 23, <<http://www.monde-diplomatique.fr/1998/02/CASTORIADIS/10046.html>>.

Michael L. Dertouzos et Joel Moses, 1983, *The Computer Age: a Twenty-Year Review*, Cambridge (Mass.) : MIT Press.

Durand Jean-Pierre, 1997, « La pensée critique peut-elle être utile ? », *La Revue du M.A.U.S.S.*, n° 9 (1<sup>er</sup> semestre), p. 151-167.

Fontan Jean-Marc, 2000, « Le Net au service de la pensée critique », *Possibles*, vol. 24, n° 2-3 (printemps-été), p. 62-78.



George Éric, 2001, *L'utilisation de l'Internet comme mode de participation à l'espace public dans le cadre de l'AMI et au sein d'ATTAC : vers un renouveau de la démocratie à l'ère de l'omnimarchandisation du monde ?*, Thèse de doctorat en communication (Canada/France), Montreal : Université du Québec à Montréal, Lyon : École Normale Supérieure de Lettres et sciences humaines.

George Éric, 1999, « Le point sur l'Internet au Québec : les fournisseurs d'accès et les portails », *Réseaux*, n° 97, p. 263-278.

Giddens Anthony, 1994, *Les conséquences de la modernité*, Paris : L'Harmattan, coll. Théorie sociale contemporaine. Édition originale en langue anglaise : 1990.

Habermas Jürgen, 1978, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris : Payot. Édition originale en langue allemande : 1962.

Habermas Jürgen, 1992, « "L'espace public", 30 ans après », *Quaderni*, n° 18 (automne), p. 161-191. Édition originale en langue allemande : 1990.

Habermas Jürgen, 1997, « Sur le droit et la démocratie. Note pour un débat », *Le Débat*, n° 97.

Hardt Michael et Antonio Negri, 2004, *Multitude: war and democracy in the Age of Empire*, New York, The Penguin Press.

Keane John, 1995, « Structural transformations of the Public Sphere », *The Communication Review*, vol. 1, n° 1, p. 1-22.

La Haye (de) Yves, 1984, *Dissonances. Critique de la communication*, Grenoble : La Pensée sauvage, coll. Media discours.

Lapierre Jean-William, 2000, « Éléments d'une critique de la "pensée critique" », *Possibles*, vol. 24, n° 2-3 (printemps-été), p. 79-97.

Latzko-Toth Guillaume, 2000, L'Internet Relay Chat : un cas exemplaire de dispositif sociotechnique, *COMMposite*, V2000.1, <<http://commposite.org/2000.1/articles/latzko3.htm>>.

Lévy Pierre, 1997, « La cyberculture en question : critique de la critique », *La Revue du M.A.U.S.S.*, n° 9 (1<sup>er</sup> semestre), p. 111-126.

Loriggio Paola, 2005, *Des liens entre mouvements sociaux et Internet*, rapport effectué sous la supervision d'Éric George, Ottawa : Université d'Ottawa, département de communication.

Macpherson Crawford Brough, 1985, *Principes et limites de la démocratie libérale*, Montréal : Boréal, Paris : La Découverte, 157 p.. Édition originale en langue anglaise : 1977.

McChesney Robert W., 1994, *Telecommunications, mass media, and democracy : the battle for the control of U.S. broadcasting : 1928-1935*, New York : Oxford University Press, 393 p.

McLean Iain, 1989, *Democracy and new technology*, Cambridge (UK) : Polity Press.

Miège Bernard, 1995, « L'espace public : perpétué, élargi et fragmenté », *L'espace public et l'emprise de la communication*, Isabelle Paillart (dir.), Grenoble : Ellug, p. 163-175.

Miège Bernard, 1997, *La société conquise par la communication. Tome 2 : La communication entre l'industrie et l'espace public*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, coll. Communication, Médias et Sociétés.

Mosco Vincent, 2001, « Myth-ing Links: Power and Community on the Information Highway », In *E-commerce vs e-commons*, Marita Moll et Leslie Regan Shade (dir.), Ottawa, Canadian Centre for Policy Alternatives, p. 9-20.

Mouchon Jean, 1997, « Visibilité médiatique et lisibilité sociale », in *La communication de l'information*, Jean-Pierre Eskénazi (dir.), Paris : L'Harmattan, p. 53-71.

Nora Simon et Alain Minc, 1978, *L'informatisation de la société. Rapport à M. Le Président de la République*, Paris : La Documentation française.

Pomian Joana, 1993, « Hypertexte », In Lucien Sfez (dir.), *Dictionnaire critique de la communication*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 1502-1505.

Poster Mark, 1997, « Cyberdemocracy: The Internet and the Public Sphere », In D. Holmes. (dir.), *Virtual Politics: Identity & Community in Cyberspace*, Sage, p. 212-228.

Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD), 2001, *Rapport mondial sur le développement humain*, <<http://www.undp.org/hdr2000/french/HDR2000.html>>.

Proulx Serge, 2000, « Mondialisation et réseaux de communication: vers de nouvelles solidarités citoyennes? », In *Les mondialisations*, Michel Van Cromphaut (dir.), Baudour (Belgique), Convaincre, p. 247-258.

Proulx Serge, 1999, « L'américanité serait-elle ancrée dans les dispositifs techniques? », in *Variations sur l'influence culturelle américaine*, Florian Sauvageau (dir.), Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, Québec, p. 209-230.

Raboy Marc, 1999, « Une régulation démocratique problématique », in *Vers une citoyenneté simulée. Médias, réseaux et mondialisation*, Serge Proulx et André Vitalis (dir.), Rennes : Apogée, coll. Médias et nouvelles technologies, p. 57-69.

Request For Comments (RFC) 1855. 1995. « Les règles de la Netiquette », traduction de Jean-Pierre Kuypers, Université catholique de Louvain (UCL) / Service des réseaux d'information (SRI), [en ligne] : <<http://www.sri.ucl.ac.be/frfc/rfc1855.fr.html>>. Version originale rédigée par Sally Hambridge : <<http://www.ietf.org/rfc/rfc1855.txt>>, 1995.

Resnick Philip, 1984, *Parliament versus People: An Essay on Democracy and Canadian Political Culture*, Vancouver : New Star Books.

Resnick Philip, 1992, « Des sans-culottes à la démocratie participative. La démocratie directe peut-elle coexister avec l'État moderne ? », in *Les formes modernes de la démocratie*, Gérard Boismenu, Pierre Hamel et Georges Labica (dir.), Montréal : Presses de l'Université de Montréal, Paris : L'Harmattan, coll. Politique et Économie, tendances actuelles, p. 245-261.

Sfez Lucien, 1993, « Habermas », in *Dictionnaire critique de la communication*, Lucien Sfez (dir.), Paris : Presses universitaires de France, p. 1643-1646.

Sola Pool Ithiel, 1983, *Technologies of Freedom*, Cambridge (Mass.) : Belknap Press.

Terminal, 1999, *Logiciels libres: de l'utopie au marché*, no80-81, Paris : L'Harmattan.

Tétu Jean-François et Françoise Renzetti, 1995, « Internet : évolution d'un projet d'espace public de la recherche », *TIS*, vol. 7, n° 2, p. 189-202.

Vercellone Carlo, 2004, « Les réformes du Gouvernement Raffarin ou le capitalisme cognitif contre l'économie de la connaissance », *Multitudes*, <[http://multitudes.samizdat.net/article.php?id\\_article=1125](http://multitudes.samizdat.net/article.php?id_article=1125)>.